

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES LANDES



VILLE DE DAX

## E X T R A I T du

### Registre des Délibérations du Conseil Municipal

**L'an DEUX MILLE DIX HUIT et le 23 MAI à 18 heures 30, le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de DAX, convoqué le 17 MAI 2018, s'est réuni en séance publique dans la salle du CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Madame Elisabeth BONJEAN, Maire.**

ETAIENT PRESENTS : M. le Dr Stéphane MAUCLAIR - Mme Christine BASLY-LAPEGUE - M. André DROUIN - Mme Anne SERRE - Mrs Jean-Pierre LALANNE - Serge BALAO - Mmes Viviane LOUME-SEIXO - Axelle VERDIERE-BARGAOUI, Adjointes - Mmes Dominique DUDOUS - Laure FAUDEMÉR - Régine LAGOUARDETTE - Géraldine MADOUNARI - Valériane ALEXANDRE - Marianne BERQUE-MANSAS - Mrs Alexis ARRAS - Bruno CASSEN - Mme Isabelle RABAUD-FAVEREAU - M. Bernard DUPOUY - Mme Nicole COUTANT - M. Jesus SIMON - Mme France POUDEX - M. Eric DARRIERE - Mme Sarah DOURTHE - Mrs Julien DUBOIS - M. Grégory RENDE - Mme Nadine PEYRIN

ABSENTS ET EXCUSES : Mme Marie-Josée HENRARD - M. Francis PEDARRIOSSE - M. le Dr Philippe DUCHESNE - Mrs Bruno JANOT - Vincent NOVO - Mme Béatrice BADETS - M. Pascal DAGES - Mme Marie-Constance BERTHELON

#### POUVOIRS :

- Mme Marie-Josée HENRARD donne pouvoir à Mme le MAIRE
- M. Francis PEDARRIOSSE donne pouvoir à M. André DROUIN
- M. le Dr Philippe DUCHESNE donne pouvoir à Mme Viviane LOUME-SEIXO
- M. Bruno JANOT donne pouvoir à M. le Dr Stéphane MAUCLAIR
- M. Vincent NOVO donne pouvoir à M. Jean-Pierre LALANNE
- Mme Béatrice BADETS donne pouvoir à Mme Anne SERRE
- M. Pascal DAGES donne pouvoir à M. Julien DUBOIS
- Mme Marie-Constance BERTHELON donne pouvoir à M. Eric DARRIERE

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Bruno CASSEN

#### **OBJET : SAISON CULTURELLE 2018/2019 PROGRAMME, PLAN DE FINANCEMENT, TARIFS, DEMANDE DE SUBVENTIONS**

Dans le cadre de sa saison culturelle, la Ville de Dax souhaite :

- proposer une programmation de qualité et pluridisciplinaire,
- favoriser l'accès au plus grand nombre par une politique tarifaire adaptée,
- proposer une programmation composée de spectacles ayant une audience nationale mais aussi ceux créés en Région Nouvelle-Aquitaine afin d'accompagner la création artistique,
- être en complémentarité avec les trois autres programmations associatives,
- être attentif au jeune public.

Autour de cette programmation de 19 spectacles payants, des actions de sensibilisation et de médiation culturelle seront organisées.

Cette saison culturelle 2018/2019 comprendra 4 spectacles de danse, 4 de musique, un de cirque actuel, un de chanson et 3 de théâtre.

Par ailleurs, elle continuera à s'adresser de façon importante aux plus jeunes en organisant notamment plusieurs séances scolaires et trois rendez-vous le dimanche en journée pour découvrir des spectacles en famille. Un spectacle de danse sera aussi proposé dans les écoles afin de créer un lien plus étroit entre l'art et la culture et les plus jeunes. A noter, enfin, un spectacle de théâtre retraçant l'histoire des poilus de la Première guerre mondiale qui accueillera 600 élèves de Dax le 20 novembre, en écho aux cérémonies commémoratives.

L'Office Artistique de la Région Aquitaine apportera son aide à plusieurs compagnies programmées cette saison, diminuant d'autant le coût de cession du spectacle.

Le programme détaillé des spectacles payants de la saison culturelle 2018/2019 ainsi que les tarifs sont présentés en annexe.

La billetterie sera assurée par le service Culture conformément à la régie de recettes. La vente des billets sera organisée de la façon suivante :

- la Ville de Dax assurera la vente des abonnements, des groupes dans le cadre de partenariat et les billets à l'unité dans le hall de l'Atrium une heure avant chaque spectacle,
- l'Office Intercommunal de Tourisme et du Thermalisme du Grand Dax assurera la vente d'une partie des billets dès l'ouverture des locations jusqu'au jour du spectacle conformément à la convention ci-jointe.

Le budget prévisionnel s'élève à 165 000 € et le plan de financement est le suivant :

DEPENSES	165 000 €
Cachets et charges	125 000 €
Communication	15 000 €
Locations diverses et taxes (Transport, restauration, hébergement, taxes)	25 000 €
RECETTES	165 000 €
Recettes propres	80 000 €
Subvention de la Région Nouvelle-Aquitaine	10 000 €
Subvention du Département des Landes	12 000 €
Ville de Dax	63 000 €

Les dépenses et les recettes sont inscrites au Budget Primitif de la Ville, exercice 2018.

**SUR PROPOSITION DE MONSIEUR LE DR STEPHANE MAUCLAIR, PREMIER MAIRE-ADJOINT  
APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE,**

APPROUVE le programme et le plan de financement de la Saison culturelle 2018/2019,

FIXE les tarifs des différents spectacles tels que présentés en annexe,

SOLLICITE une subvention à son taux maximum auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine et du Département des Landes,

AUTORISE la mise en vente d'une partie de la billetterie de la saison culturelle 2018/2019 à l'Office Intercommunal de Tourisme et du Thermalisme,

AUTORISE Madame le Maire à signer toutes les pièces contractuelles relatives à la saison culturelle 2018/2019.

*Identifiant Unique (A.R. Sous-Prefecture)  
040-214000887-20180523-1-DE*

**DELIBERE EN SEANCE,  
Les jours, mois et an que dessus,  
Suivent les signatures au registre  
POUR COPIE CONFORME,  
LE MAIRE,**

**Elisabeth BONJEAN  
Présidente de la Communauté  
d'Agglomération du Grand Dax  
Conseillère Régionale Nouvelle-  
Aquitaine**

*Affichée le : 25 Mai 2018*

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat ».